
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 15 septembre 2020, 19 h, à la salle du conseil.

SONT PRÉSENTS :

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Louis Côté
	Steve Fontaine
	Richard Mailloux
	Renée Thiboutot
	Sébastien Bélisle
	Réjean Fournier

ABSENCE (S) :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Valérie Fournier, greffière

4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

4.1 Autorisation de signature

Résolution no 2020-167

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Réjean Fournier, appuyée par Monsieur Sébastien Bélisle;

QUE la greffière, Madame Valérie Fournier, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que définie par les articles 130 et 131 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (A-18.1 - chapitre 111).

4.2 Directeur général par intérim

Résolution no 2020-168

ATTENDU l'absence pour une durée indéterminée de Madame Isabelle D'Amours, directrice générale;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Louis Côté, appuyée par Madame Renée Thiboutot;

D'approuver le contrat de travail à intervenir entre Ville de La Sarre et monsieur Denis Bédard à titre de directeur général par intérim;

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, le document susmentionné.

Yves Dubé
Maire

Valérie Fournier
Greffière